

Désignation de M. SOULEYMAN Dilchad, M. LUNEL Nicolas, M. MARIBON FERRET Fabio, M. RICARD Maël, M. PEROT Fabien, M. CRÉMOUX Sylvain et Mme PIERUCCIONI Corinne à la Commission CVEC

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 mai 2022

### Délibération 2022/05/CFVU – 62

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la désignation de M. SOULEYMAN Dilchad, M. LUNEL Nicolas, M. MARIBON FERRET Fabio, M. RICARD Maël (association UPS in Space), M. PEROT Fabien (association Comput'Yourself), M. CRÉMOUX Sylvain et Mme PIERUCCIONI Corinne à la Commission CVEC.**

Toulouse, le 10 mai 2022

 Le Président  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

## Composition de la commission CVEC

Présidente de la commission : Vice-Présidente CFVU

Représentants des services :

- Directeur de la DFVU
- Responsable du pôle animation, soutien aux associations et animation du campus
- 1 Représentant de la Direction Communication Culture et Evenementiel
- Représentant du pôle sport
- 1 Directeur administratif de composante invité suite à appel à candidature en CFVU
- Responsable du Pole handicap étudiant

Représentants étudiants :

- 1 Vice-président étudiant
- 1 Chargé de mission Vie Etudiante
- 2 Elus CFVU étudiants élus par la CFVU après appel à candidature
- 4 Représentants des associations étudiantes domiciliées, élus par la CFVU après appel à candidature

Représentants personnels élus

- 1 élu CFVU collège Enseignants élus par la CFVU après appel à candidature
- 1 élu CFVU collège Biatss élus par la CFVU après appel à candidature

*Soit 16 membres avec voix délibérative, la vice présidente ayant voix décisive.*

Membres invités/consultatifs (sans droit de vote) :

- 1 représentant du CROUS
- 1 représentant du Simpps
- 1 représentant de la mairie de Toulouse
- 1 représentant RSU
- des membres invités pourront venir ponctuellement pour apporter un éclairage particulier sur des projets spécifiques.